

Lettre d'information sur la Jussie

Quelle est cette plante :

La Jussie (*Ludwigia grandiflora*) est une plante aquatique originaire d'Amérique du Sud. Elle a été introduite de longue date (1820) dans le sud de la France. Elle a ensuite été commercialisée comme plante d'agrément pour les plans d'eau et bassins.

Comment la reconnaît-on :

En hiver, la Jussie persiste grâce à ses rhizomes souterrains, elle y est alors difficilement observable et il ne reste de l'année passée que des tiges desséchées. Au cours du printemps, elle va produire, depuis ses rhizomes, des tiges flottantes avec des feuilles recouvrant la surface de l'eau. Enfin durant l'été, elle va progressivement développer des tiges dressées au dessus de l'eau et fleurir d'un beau jaune orangé (Photo 1).

Pourquoi est-elle invasive et pourquoi il est nécessaire de ne pas la laisser se propager :

Tout d'abord, provenant d'un autre continent, elle a su s'acclimater aux conditions de vie locale. De plus elle n'est pas régulée naturellement (pas de prédateur, pas de maladie ni parasite) comme la majorité des espèces indigènes. Enfin, elle possède une rapidité de croissance prodigieuse. Tous ces éléments en font une invasive redoutable capable de coloniser tous les milieux aquatiques. Les dommages qu'elle occasionne sont dramatiques et irrémédiables : **obstruction à l'écoulement des eaux, impossibilité de frayer pour de nombreux poissons, atterrissement des plans d'eau et de se fait obligation de curages répétés, gêne pour la pêche et la chasse aux oiseaux d'eau...** (Photo 2)

De nombreuses régions sont touchées en France avec des conséquences catastrophiques sur la biodiversité mais aussi d'ordre économique et social. En Picardie, l'invasion est récente (1991) mais gagne du terrain chaque année c'est pourquoi il est nécessaire d'agir rapidement.



(Photo1 : Jussie pendant la floraison)



(Photo 2 : envahissement d'un canal à l'arrière plan)

Comment réagir :

Si vous avez reconnu cette plante, il est nécessaire de la signaler au Conservatoire Botanique National de Bailleul qui pourra vous assister pour gérer la prolifération de la Jussie.

Ne pas traiter la Jussie à l'aide de désherbant, les produits chimiques ont peu d'effet sur elle et sont source de pollution.

Une des principales raisons pour laquelle elle est si difficile à éliminer est qu'elle est capable de se développer si elle est arrachée sans ses racines. Si vous l'arrachez, faites en sorte que les racines partent avec. De plus, il faut ensuite s'en débarrasser en la jetant aux ordures ménagères ou en l'incinérant. Il est donc primordial de ne laisser aucun fragment sur le site puisqu'elle est capable de bouturer depuis ce simple fragment et envahir de plus bel.